

# FABRIQUE DES ESPACES PUBLICS

M1, M2,  
Doctorant-es  
S1 : 5 places,  
S2 : 10 places  
S1 : 12h  
S2 : 18h

**RESPONSABLE** : Antonin Margier

**CONTACT** : [antonin.margier@univ-rennes2.fr](mailto:antonin.margier@univ-rennes2.fr)

**ÉVALUATION ET CRÉDITS** : à voir avec vos responsables de master

**EMPLOI DU TEMPS** : prendre contact avec le responsable de module

Le module vise sur l'année universitaire à aborder la fabrique de l'espace public selon deux aspects imbriqués :

- l'espace public matériel (places, rues, nature) et sa construction/gestion par les politiques publiques et les initiatives privées (semestre 7) ;
- l'espace public immatériel (démocratie participative, action collective, contestations) et sa construction par les institutions et les groupes sociaux (semestre 8).

Les étudiants seront amenés à découvrir les enjeux et les formes de l'espace public dans des contextes démocratiques ou autoritaires variés, en France, en Europe et dans le Monde. Au premier semestre, l'accent sera mis sur les formes matérielles de

ces espaces urbains et les enjeux socio-politiques de leur fabrique (contexte urbain, projets d'aménagement, cadre juridique et technique). Au second semestre, les mobilisations et les répertoires de l'action collective seront étudiés de manière privilégiée, dans des contextes à la fois institutionnels (dispositifs participatifs) et contestataires (occupations, performances). La place des artistes dans ces mouvements sociaux sera abordée tout comme le rôle de l'émotion dans la mobilisation.

À l'issue de chaque semestre, les étudiants produiront un travail de recherche individuel ou en groupe leur permettant d'apprendre à observer les espaces publics urbains (S7) et d'analyser les mobilisations contemporaines (S8).